

Commentaire - Cumul et décumul des mandats

Geplaatst op zondag 30 september 2012 | 



Les socialistes français ne sont pas seulement perplexes et divisés sur les traités budgétaires européens, ils le sont aussi sur le cumul des mandats. Martine Aubry, qui vient de quitter son poste de première secrétaire, avait mené une action énergique et louable pour mettre fin au cumul d'un mandat de parlementaire national et d'un poste dirigeant dans un exécutif régional ou municipal.

Cette position a été assumée par le candidat Hollande devenu le président de la République, et un de ses engagements est de faire passer cet interdit dans la loi. Nombre de maires PS de cités importantes, qui avaient même signé un engagement, ne pensent pas que ce soit une bonne idée et ne sont pas pressés de la mettre en pratique. Ils traînent les pieds.

Avant d'examiner la question sous l'angle théorique, il convient d'abord de rappeler que quand on parle de cumuls et de cumulards, il ne s'agit pas seulement du monde politique ! Les cumuls, on connaît bien dans la haute finance et le grand capital, dans les conseils d'administration des sociétés, et là, personne ne veut y mettre de l'ordre.

Pour l'opinion populaire et « populiste », ce sujet est souvent ramené à une question d'argent. Mais la fiscalité est là pour y remédier, et la critique doit porter davantage sur la concentration de pouvoirs qu'impliquent les cumuls « lourds » : ils créent des baronnies et ne sont pas compatibles avec les idéaux d'un parti démocratique.

Les partisans du cumul des mandats locaux et nationaux font valoir, et ce n'est pas un argument qu'on peut balayer d'un simple revers de main, que c'est finalement pour le bien de leurs administrés : ces derniers sont mieux défendus et servis quand on veille aux intérêts de sa ville ou de sa région au Parlement et dans les ministères de la capitale. Mais ceci implique encore des jeux d'influence pas nécessairement favorables au plus grand nombre. A niveaux de pouvoir différents, rôles différents.

Finalement, le principal argument en faveur du décumul des mandats demeure le plus simple et le plus évident : le temps qu'un mandataire peut consacrer à une fonction sera nécessairement plus réduit s'il en exerce plusieurs, quelles que soient les collaborations dont il dispose.

En Belgique, et le mieux étant sans doute l'ennemi du bien, la Région wallonne a fait un pas dans la bonne direction, en réduisant à 25% le volume des cumuls admis. Et puis, il y a les statuts des partis...

Notons enfin, comme cela s'observe encore fortement avec les élections communales proches, la propension évidente et compréhensible des hommes et femmes politiques de tous bords à s'assurer d'abord d'un fort ancrage local, tant il y a du tangage au niveau fédéral...

En dernier lieu, et sans sortir du sujet : le recrutement dans les partis politiques n'est plus ce qu'il était, tant la société dans laquelle nous vivons s'est dépolitisée, est gangrenée par le « chacun pour soi ». Un parti reste un tremplin pour une carrière, mais avec un arrière-plan idéologique fort estompé, alors même qu'il y a mille raisons pour le raviver...

Robert Falony

Paru précédemment dans la rubrique Flèche de tout bois.

Rubrique mensuelle. Septembre 2012, sur le blog « Osons le Socialisme »